

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 juillet 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

En points de produit intérieur brut (PIB)	Exécution 2019	LFI 2020	Prévision 2020
Solde structurel (1)	-2,2	-2,2	-2,2
Solde conjoncturel (2)	0,2	0,1	-7,0
Mesures exceptionnelles et temporaires (3)	-1,0	-0,1	-2,4
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-3,0	-2,2	-11,5

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement a pour objet de traduire, dans le tableau de l'article liminaire, la prévision de déficit public résultant de la nouvelle prévision de déficit de l'Etat, compte tenu des amendements votés et des amendements du Gouvernement qui interviendront lors de l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances rectificative.

La prévision de déficit public est révisée de 0,1 point de produit intérieur brut (PIB).